

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

• Maintenance de véhicules - Option A : Voitures particulières

CAP - Niveau 3 - Professionnel qualifié

RNCP39809

Arrêté du 22 avril 2014

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39809/>

Version janvier 2025

Aptitudes & objectifs :

Le CAP Maintenance de Véhicules, option A Voitures Particulières (CAPMVP) permet de devenir mécanicien automobile. Ce professionnel réalise l'entretien courant des véhicules, la réparation et le remplacement des pièces d'usure.

Formation :

Bloc de compétences 1 : Préparation d'une intervention de maintenance

- Collecter les données nécessaires à son intervention
- Préparer son intervention
- Participer au diagnostic
- Effectuer les mesures sur véhicule
- Préparer le véhicule
- Gérer son poste de travail

Bloc de compétences 2 : Réalisation d'une intervention sur véhicule

- Communiquer en interne
- Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
- Effectuer les contrôles, les essais
- Régler un système

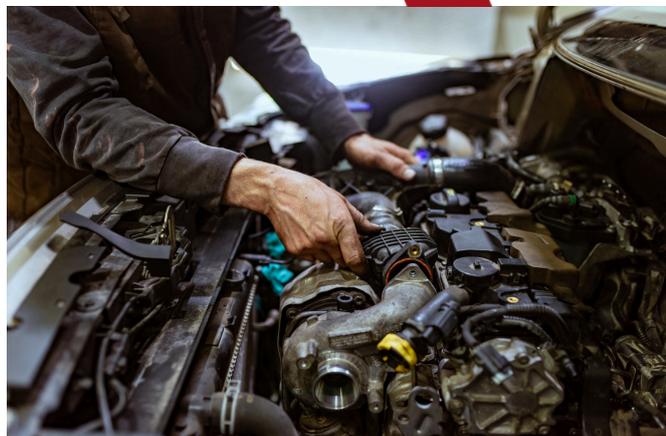
Bloc de compétences 3 : Français, Histoire-Géographie, Enseignement moral et physique

Bloc de compétences 4 : Mathématiques - Physique chimie

Bloc de compétences 5 : Éducation physique et sportive

Bloc de compétences 6 : Prévention Santé Environnement

Bloc de compétences 7 (facultatif) : Langues vivantes



Perspectives métiers :

Contrôleur(se) technique de véhicules
Mécanicien(ne) | Technicien(ne) de maintenance automobile

Le parcours de formation :

Type de parcours : en présentiel

Modalités d'évaluation : Examen en CCF / Ponctuel
Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Modalités d'évaluation pédagogique : Évaluations écrites, orales, pratiques. Bulletins, conseils de classe individuels semestriels
Cahier de liaison - Visite en entreprise
Accessibilité ou possibilités d'adaptation aux apprenants en situation de handicap

Poursuites d'étude : Bac Professionnel Maintenance de Véhicules Option A Voitures Particulières

Prérequis : Être âgé de 16 ans ou 15 ans avant le 31 décembre si le candidat est issu de 3ème

Modalités d'accès : Admission sur dossier, test de positionnement, entretien individuel et recrutement par l'entreprise
Adultes - salariés demandeur d'emploi - personnes en situation de handicap

Délai d'accès : Jusqu'à la veille d'entrée en formation

Durée :
420h (1 à 3 ans)
2 semaines en entreprise / 1 semaine CFA

Tarifs :
À partir de 15.90€ par heure de formation -> prise en charge possible OPCO, fonds de formation, CPF
Contactez-nous pour une étude personnalisée

Accès aux personnes en situation de handicap :
Véronique Prado - Référente Handicap
v.prado@cma65.fr
05 62 44 11 88

Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat :
Carole Jan
c.jan@cma65.fr
05 62 56 60 60

Contact CMA Formation Tarbes :
Marie-Pierre Tugaye - apprentissage
m.tugaye@cma65.fr
05 62 44 11 88

Marie Bertrand - formation professionnelle
m.bertrand@cma65.fr
05 62 44 11 88

Les + de la formation à CMA Formation :

- Concours Alpine
- Concours Norauto
- Concours "La voiture de demain"
- Logiciel spécifique Electude (e-learning)
- Équipements de qualité des plateaux techniques
- Centre d'exams
- 1er équipement de qualité offert par l'Opérateur de Compétences
- Possibilité d'accéder aux programmes Erasmus+
- Hébergement possible au FJT de Tarbes
- Restauration possible au foyer
- Établissement desservi par les lignes de bus
- À proximité de la sortie autoroute
- Stationnement gratuit
- Filière

Bac Pro



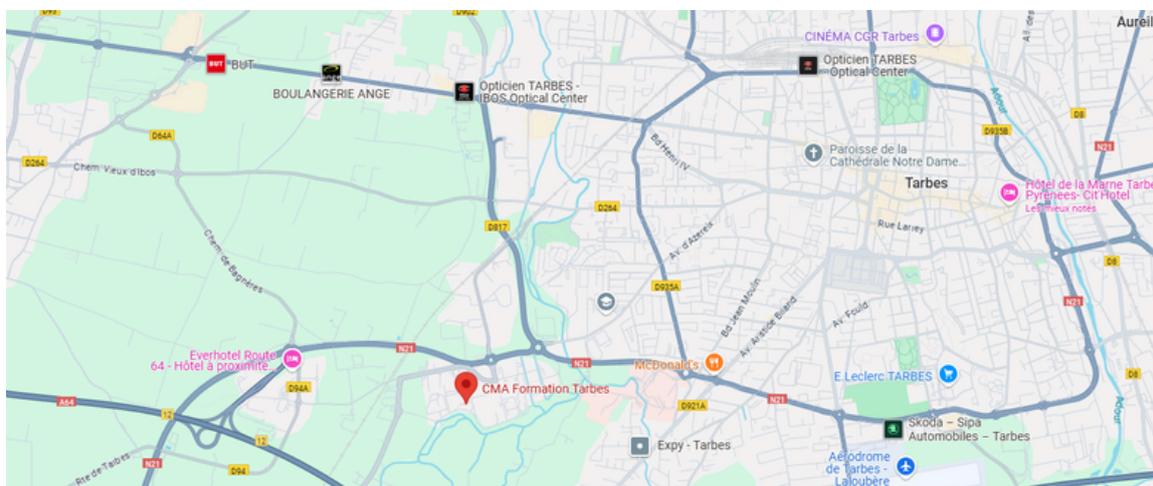
CAP



Plan d'accès : Sortie 12 Tarbes Ouest

Lignes de bus : www.tlp-mobilites.com/plans-des-lignes-de-bus/

- Ligne T3 - arrêt Bastillac ou CFA (Centre ville de Tarbes)
- Ligne TL (Lourdes)



Version janvier 2025